

Openstaande betrekkingen

Places vacantes

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS SAINT-LUC DE TOURNAI,
Enseignement supérieur artistique de type court
Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace

Appel aux candidatures pour les emplois vacants à pourvoir pour l'année académique 2022/2023

(Encadrement pédagogique : décret du 20.12.2001)

(Encadrement administratif : décret du 20.06.2008)

1. La liste des emplois vacants (encadrement pédagogique) à pourvoir, les conditions requises, les modalités et les délais de dépôt des candidatures sont stipulés ci-dessous :

2. Conditions requises :

2.1. Article 365 : « Nul ne peut être engagé à titre temporaire dans une fonction de professeur, s'il ne remplit, au moment de cet engagement, outre les conditions fixées à l'article 364, les conditions suivantes :

1° déposer un projet pédagogique et artistique et le présenter devant une commission de recrutement;

2° faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique pour les emplois de professeur de cours artistiques.

Cette expérience hors enseignement doit avoir un rapport avec le cours à conférer ».

2.2. Article 82 : titres requis pour les cours généraux (CG) : nul ne peut exercer la fonction de professeur s'il n'est porteur d'un diplôme de docteur, de licencié/degré master ou d'architecte.

Titre requis pour les cours artistiques (CA) : nul ne peut exercer la fonction de professeur s'il n'est porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique.

Titre requis pour les cours techniques (CT) : nul ne peut exercer la fonction de professeur s'il n'est porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

3. Modalités :

Les candidatures se font uniquement par mail à l'adresse suivante :

recrutements@saintluc-tournai.be

Vous trouverez tous les documents utiles à télécharger sur le site de l'ESA :

<http://stluc-sup-tournai.be/offres-demploi/>

A joindre :

- Curriculum Vitae
- Projet pédagogique et artistique
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes
- Extrait de casier judiciaire modèle 2

4. Date limite du dépôt des candidatures : 30 mai 2022 (9h00)

Le ou la candidat(e) qui sollicite plusieurs emplois introduit une candidature séparée pour chacun d'eux.

5. Les emplois vacants en 2022/23 figurent ci-après :

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE DE TYPE COURT

Domaine des Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace

CA = cours artistiques

CT = cours techniques

CG = cours généraux

(1) V = emploi vacant

T = emploi vacant occupé en 2021/22 et reconduit en 2022/23

D = définitif en détachement

N° (1)	Nature de la fonction	Intitulé du cours Cours générique/spécificité	Classification des cours	Volume Hsem/ diviseur
--------	-----------------------	--	--------------------------	--------------------------

Option Publicité – conception rédaction (bachelier de spécialisation)				
PB-V04	Conférencier	Écriture/ Rédaction publicitaire (print médias traditionnels)	CA	25/600
PB-V05	Conférencier	Écriture / Rédaction publicitaire (présentations)	CA	25/600
PB-V06	Conférencier	Arts Numériques / Réseaux	CA	25/600
PB-V11	Conférencier	Langues / Anglais Technique	CG	25/600
PB-V12	Conférencier	Sciences humaines & sociales / Psychologie appliquée	CG	15/600
PB-V13	Conférencier	Publicité / Culture publicitaire	CG	15/600
PB-V14	Conférencier	Philosophie / Générale	CG	15/600

5. Conditions requises (art 82, 357, 364, 365 du décret du 20 décembre 2001) :

1° Etre Belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne;

2° Jouir des droits civils et politiques;

3° Etre porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20 décembre 2001;

- Cours Généraux : être porteur d'un diplôme de docteur, de licencié/Degré master ou d'architecte;

- Cours Artistiques : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique;

- Cours Techniques : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

4° Pour les cours artistiques, faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique, en rapport avec le cours à conférer;

5° Déposer un projet pédagogique et artistique relatif à la charge à conférer et le présenter devant une Commission de recrutement (Art. 365);

6° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;

7° Etre de conduite irréprochable.

6. Forme de la candidature :

- Curriculum Vitae;

- Lettre de motivation;

- Projet pédagogique et artistique;

- Copie des diplômes;

- Extrait de casier judiciaire modèle 2;

- Annexe 2 « Emploi vacant » sollicité.

Téléchargeable sur : <http://stiluc-sup-tournai.be/offres-emploi/>

7. Introduction des candidatures (art 358 de décret du 20 décembre 2001) :

Les candidatures sont à déposer en ligne : recrutements@saintfluctournai.be

A l'attention de : Donatien APPLER (Directeur)

Au plus tard : le 30 mai 2022, à 9 heures.

Veillez à introduire une candidature séparée par poste sollicité.

8. Forme et délais pour présentation des candidatures devant la Commission de Recrutement :

Les candidatures aux fonctions du personnel enseignant qui répondent aux conditions fixées par l'article 357 sont examinées par la Commission de Recrutement qui sélectionnera les candidat(e)s retenu(e)s pour un entretien individuel qui se déroulera la semaine du 7 au 10 juin 2022

La Commission de Recrutement remettra un rapport motivé pour chaque candidat au Conseil de Gestion Pédagogique.

Le Directeur transmet le rapport accompagné de l'avis du Conseil de Gestion Pédagogique au Pouvoir Organisateur de l'ESA Saint-Luc Tournai.